



**Intervenante :** *Anne-Laure LEGENDRE*, Chargée de projet en Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS), service de santé publique - Ville de la Rochelle

**Rapporteur :** *Valentin FLAUDIAS*, Responsable du CR2A – Référent méthodologie de projet et démarche qualité pour le PRC Auvergne

Cet atelier avait comme objectif d'offrir une introduction à l'évaluation d'impact en santé (EIS) en abordant sa définition et en exposant des exemples concrets.

### Partie 1

---

**L'objectif de l'EIS est l'évaluation des politiques publiques.** Elle est particulièrement utile lorsque l'on souhaite faire un choix entre plusieurs options.

La difficulté majeure de l'EIS est de trouver des critères d'évaluation non subjectifs.

Dans un premier temps, il est important de faire la différence entre les facteurs de risque et les déterminants de santé :

- Exemple avec la pollution de l'air : c'est un facteur de risque
- Exemple de la qualité de l'air : c'est un déterminant de santé : il peut être soit bon, soit mauvais.

Les déterminants de santé sont tous connectés, et il est difficile (voir impossible) d'en prioriser un par rapport à un autre.

Lors de l'EIS on est en amont du projet, c'est pourquoi celle-ci n'est pas transférable tel quel dans toutes les villes. Elle est dépendante du contexte global du projet.

L'EIS a plusieurs étapes mais elles ne sont pas nécessairement successives : ce qui confirme que l'EIS doit être souple.

Il existe **3 types d'EIS** (selon le temps disponible et les moyens) :

- Rapide
- Intermédiaire
- Complète

L'EIS peut également être vu comme un moyen de créer du lien entre les services :

- Exemple de l'aménagement du territoire : permet l'appropriation par tous de cette question.
- Il est alors important d'avoir une diversité de professionnels : la santé, les ateliers municipaux.

A la suite de ces définitions, il a été présenté l'exemple de la ville de Nanterre. L'EIS s'est appuyé sur un questionnaire proposé à la population concernée.

Lors de l'exposition de cet exemple, la salle a alors demandé si les recommandations formulées par l'EIS ont été respectées. Le problème de cet exemple était que l'EIS n'est pas arrivé au bon moment car le projet était déjà bien entamé, mais a permis néanmoins de pouvoir travailler sur l'implantation des locaux commerciaux, notamment en proposant la mise en place d'une "Louve", à la place d'un supermarché.

Ensuite, a été abordé l'exemple d'une EIS à La Rochelle sur un projet de territoire favorable à la santé et au bien-être de ses habitants avec la question de l'intégration d'un marais... L'EIS a mis en évidence l'importance de changer l'image du quartier.

## Partie 2

La deuxième partie de cet atelier a permis de travailler sur la première étape qui est l'étape de screening. Cet étape permet notamment d'évaluer la pertinence et les possibilités que l'EIS réussisse.

Le groupe a souhaité travailler sur un projet concret : l'aménagement d'un projet salle de spectacle à côté de la maison de la culture à Clermont-Ferrand.

Les débats ont concerné : l'implantation, et également l'objectif du projet. Il est important de définir l'impact sur la santé comme par exemple : une plus-value au quartier ? à qui bénéficie-t-il ? possibilité de bruit pour les habitants ? un chantier peut créer des emplois (le bruit à surveiller, un choix des matériaux) ? un enjeu pour le quartier, permet du lien social, faire vivre les petits commerces locaux qui va plus loin, Quel financement ?...

L'EIS ne permet pas de faire de la politique, mais uniquement d'apporter des éléments de décisions aux politiques.

Il existe des difficultés concernant l'implication de la population à l'EIS. Il est important d'avoir un appui des politiques sur ce point.

A la suite de l'EIS, il est intéressant de hiérarchiser les critères avec les politiques.

L'EIS permet une meilleure appropriation des habitants des projets...

A la deuxième session, deux projets ont été proposés pour travailler le screening :

- Rescorda : accès aux soins et aux droits de la santé pour les personnes en situation de précarité vivant en milieu rural. Il s'agit d'un Réseau de coordination et d'appui : en milieu rural il existe une situation de précarité avec des difficultés d'accès aux soins (financières, transport...) : médiation sanitaire : accompagnement au système de santé.

- Les jardins partagés : implanter un lieu de partage et de ressources dans les quartiers prioritaires. Promouvoir la santé par le biais de cette activité. Des parcelles collectives et partagées, et avec objectif que les personnes puissent s'investir dans cette activité : portée par CCAS Vichy.

Une remarque issue des échanges : difficultés dans le terme d'"impact" qui a tendance à positionner l'EIS après le projet. Alors que l'EIS s'imagine plutôt au début d'un projet. De plus, EIS fait référence aux déterminants de santé et pas nécessairement sur les aspects médicaux de la santé.

### En conclusion

---

- ⇒ L'évaluation d'impact en santé a bien pour objectif de travailler sur les déterminants de santé et non les aspects médicaux d'un projet,
- ⇒ Elle permet de choisir entre plusieurs options d'un projet,
- ⇒ Elle doit avoir lieu en amont d'un projet,
- ⇒ Elle permet d'appropriation d'un projet par la population, les équipes et l'ensemble des délégations des collectivités.